



TOCQUEVILLE SMALL CAP EURO ISR C

MARS 2025 (données au 31/03/2025)



L'objectif du fonds est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de chercher à profiter du développement des sociétés des pays de la zone euro, majoritairement de petites et moyennes capitalisations, et en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsable.





569 M€ Actif net



63.95 € Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.com

Horizon de placement conseillé



Gérants

Nelly Davies, Alexandre Voisin

Caractéristiques

Fonds commun de placement (FCP) de droit français

Durée de vie 99 ans 07/10/1993 Création 07/10/1993 Date de 1ère VL FR0010546903 Code ISIN Code Bloombera ULYSSEC FP Devise de cotation FUR

Affectation des résultats Capitalisation

MSCI EMU SMALL CAP NET Indice

RETURN FUR

Eligible au PEA Oui Classification SFDR Article 8

L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques

Conditions financières

Frais d'entrée 4% max. non acquis à l'OPC

1% max Frais de sortie Frais de gestion 1.88% TTC max.

Commission de surperformance

Swing pricing Non (définition en dernière page)

Min. de souscription 1 FUR

Frais au 30/09/2024

Frais de gestion et autres frais

1.88% administratifs et

d'exploitation Coûts de transaction 0.22%

Frais de Non surperformance

Informations opérationnelles

Valorisation Ouotidienne 14:30 Cut-off Règlement

CACEIS Fund Administration Valorisateur

Dépositaire CACEIS Bank Décimalisation Dix-Millièmes

Commentaire du gérant

Tocqueville Small Cap Euro ISR C régresse de -0.62% sur le mois et progresse de 4.05% depuis le début de l'année

L'écart de performance Europe versus Etats-Unis est désormais supérieur à 10% depuis le début de l'année, un écart historique. Si les petites valeurs affichent un léger retard, la tendance s'inverse depuis fin février. Le mois s'achève en légère baisse, marqué par les multiples annonces de Donald Trump sur les droits de douane. Le fonds surperforme son indice, grâce à une bonne représentation de l'Allemagne (27 %), un « stock picking » qui privilégie des secteurs exposés au plan de relance (infrastructure, construction, IT) et une exposition directe de 5 % au secteur de la défense. En parallèle, les segments plus défensifs et nos valeurs immobilières ont souffert de la remontée des taux longs et d'arbitrages vers plus de cyclicité. Nous avons effectué quelques arbitrages, notamment la cession de ERC, pénalisée par un développement tardif dans le renouvelable aux Etats-Unis et l'allègement sur des valeurs à duration longue (Intercos, Merlin, TAG), pour renforcer les financières, la chimie et l'Allemagne. Dans ce cadre, nous avons initié une position en Jost Werke, société allemande de qualité, faiblement valorisée, spécialisée dans les accessoires pour camions et remorques.

Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)



Indice: source Bloomberg

Performances (%)

				/ III I ddilocc			
	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
OPC	-0,6	+4,1	-7,7	+0,6	+8,9	+2,4	+8,7
Indice	-0,8	+6,7	+3,3	+2,7	+9,7	+3,9	+5,9

Ληημαλίσδο





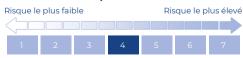
Source : La Financière de l'Echiquier, Bloomberg

Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts d'impôts pour l'investisseur. Les performances du compartiment et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul ient compte de tous les frais et commissions.

Jusqu'au 30/12/2004, l'indice de référence était CAC 40 NR (OUVERTURE). Puis jusqu'au 26/05/2013 CAC 40 NR. Puis jusqu'au 29/09/2019 EURO STOXX NR. Puis jusqu'au 23/05/2021 MSCI EMU MID CAP NR EUR. Et depuis le 24/05/2021, MSCI EMU SMALL CAP NET RETURN EUR.

1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
12,5	15,2	17,6	17,1	15,8
12,5	15,1	16,8	17,5	20,6
Neg	0,2	0,7	0,2	0,6
1,0	1,0	1,0	0,9	0,6
1,0	1,0	1,0	1,0	0,8
-3,2	-0,5	-0,2	-0,3	0,2
3,5	3,9	4,8	5,2	11,8
-16,8	-20,4	-31,2	-37,8	-65,3
-11,1	-25,0	-29,8	-37,1	-63,4
-	86,0	-	171,0	1 529,0
	12,5 12,5 Neg 1,0 1,0 -3,2 3,5 -16,8	12,5 15,2 12,5 15,1 Neg 0,2 1,0 1,0 1,0 1,0 -3,2 -0,5 3,5 3,9 -16,8 -20,4 -11,1 -25,0	12,5 15,2 17,6 12,5 15,1 16,8 Neg 0,2 0,7 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 1,0 -3,2 -0,5 -0,2 3,5 3,9 4,8 -16,8 -20,4 -31,2 -11,1 -25,0 -29,8	12,5 15,2 17,6 17,1 12,5 15,1 16,8 17,5 Neg 0,2 0,7 0,2 1,0 1,0 1,0 0,9 1,0 1,0 1,0 1,0 0,9 -3,2 -0,5 -0,2 -0,3 3,5 3,9 4,8 5,2 -16,8 -20,4 -31,2 -37,8 -11,1 -25,0 -29,8 -37,1

Indicateur de risque



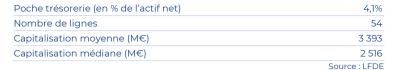
Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

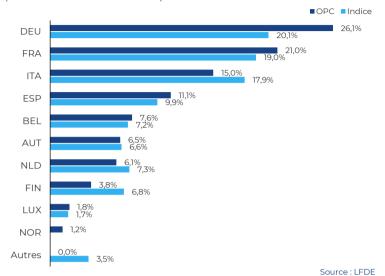
Profil de l'OPC

VE/CA 2025	2,1
PER 2025	13,2
Rendement	3,6%
Active share	79.4%



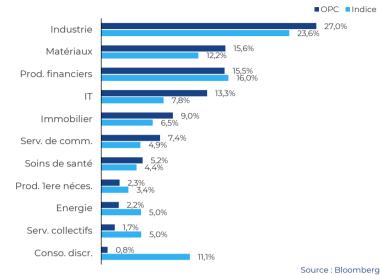
Répartition géographique

(en % de l'actif net hors trésorerie)



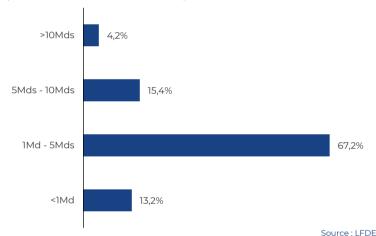
Répartition sectorielle

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Répartition par taille de capitalisation (€)

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Principales positions

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net
BPER Banca	ITA	Prod. fina	4,0
Bawag	AUT	Prod. fina	3,4
Bilfinger	DEU	Industrie	3,1
Merlin Properties	ESP	Immobilier	3,0
Wienerberger	AUT	Matériaux	2,8
Banca Generali	ITA	Prod. fina	2,5
Scor	FRA	Prod. fina	2,5
Van Lanschot	NLD	Prod. fina	2,5
Sopra Steria	FRA	IT	2,3
Sacyr	ESP	Industrie	2,3
Poids des 10 p	oremières p	oositions: 28,4%	

Source : LFDE

Analyse de performance (mensuelle)

Top 3 contributeurs						
Valeurs		Performance	Contribution			
Bilfinger		+18,9	+0,6			
Renk		+48,4	+0,5			
Indra Sistemas		+27,5	+0,5			
Poids des 3 contributeurs : 6,5 %						

Flop 3 contributeurs						
Valeurs		Performance	Contribution			
TAG Immobilien		-10,9	-0,4			
Gerresheimer		-13,2	-0,3			
Ipsos		-13,0	-0,3			
	Poids des 3 contribu	ıteurs: 7,0 %				

Source : LFDE

Profil GREaT du portefeuille

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	25%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,32
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	6,69

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

- l'approche ESG dite en "amélioration de note" consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.
- ² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GRFaT.

ESG: critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

Méthodologie GREaT





Gestion durable des **R**essources

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

modèle plus sobre et plus durable.

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs et protection de l'environnement.



Transition Energétique

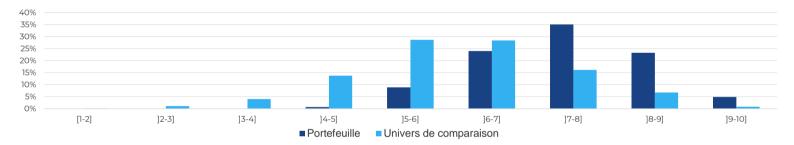
Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un Développement des **T**erritoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durable sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable	
G - G ouvernance responsable	6,60	97,0%	6,23	99,9%		
R - Gestion durable des R essources	7,05	97,0%	5,82	99,9%		
E - Transition Energétique	7,28	97,0%	6,21	99,9%	Univers de comparaison	
T - Développement des T erritoires	7,05	97,0%	5,93	99,4%		

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, le score du portefeuille peut être supérieur ou inférieur à celui de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par score GREaT



Meilleurs scores GREaT du portefeuille et contribution de chaque pilier au score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	Е	T
Merlin Properties Socimi Sa	3,0%	9,38	8,4%	28,6%	37,7%	25,3%
Signify Nv	1,7%	9,22	20,7%	19,2%	26,2%	33,9%
Carmila Sa	2,0%	8,85	9,1%	36,6%	31,4%	22,9%
Vgp Nv	1,5%	8,75	7,7%	23,1%	36,0%	33,1%
Remy Cointreau Sa	1,0%	8,71	13,0%	25,5%	30,6%	30,8%

Indicateur de durabilité du portefeuille

	Portefeuille	Engagement minimum
Pourcentage d'investissement durable	65,3%	40,0%

Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement et un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : https://cdn.lfde.com/upload/partner/sfdr-methodologie-investissement-durable.pdf

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Trajectoire Net Zero	36,6%	33,3%
Taux de couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 1 - Gouvernance	Portefeuille	Comparable
Mixité au sein des organes de gouvernance	41,1%	37,4%
Taux de couverture	97,0%	99,1%

Méthodologie de l'indicateur 1

Nom de l'indicateur	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.	%

Source(s): CDP_TEMP

Méthodologie de l'indicateur 1

Nom de l'indicateur	Définition	Unité de mesure
Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres.	% moyen de femmes au conseil d'administration

Source(s): MSCLASSET4 GAIARATING

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin/.

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par le compartiment ou l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes

Objectif extra-financier du portefeuille

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs). La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et
- réponse aux enjeux de long terme).

• Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et

La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

Cette analyse quantitative est complétée par une analyse qualitative de la gouvernance des émetteurs. LFDE a mis en œuvre une méthodologie propriétaire d'analyse qualitative de la gouvernance à l'origine d'une note de gouvernance attribuée aux émetteurs. Cette note compléte le score quantitatif de "Gouvernance Responsable" attribuée par le modèle GREAT. Cette analyse s'appuie sur l'expérience de LFDE et a pour objectif d'identifier les émetteurs où la bonne gouvernance et l'excellence managériale impulsent des initiatives sociales et environnementales créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un l'émetteur, qui est exprimée:

Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 - 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

• Selon un score GREAT compris entre Let 10 - 10 representant la melleure qualité 250 à un enfetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importantes. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.

Glossaire

Lexique des conditions financières

Mécanisme par lequel la valeur liquidative est ajustée à la hausse (respectivement à la baisse) si la variation de passif est positive (respectivement négative) de Swing pricing manière à réduire, pour les porteurs présents dans le fonds, le coût de réaménagement de portefeuille lié aux mouvements de passif

Lexique des indicateurs de risque

Volatilité Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la

régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds.

Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris. Ratio de Sharpe Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel.

Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée »

Si le ratio est supérieur à 1 : une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ».

Bêta Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence.

Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son

Ratio d'information Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence.

Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une Tracking error

performance moyenne éloignée de son indice de référence.

Recouvrement (en jours

Max. drawdown

Consommation

Duration

Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille.

Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »). ouvrés)

Sensibilité Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

Lexique de l'analyse financière

VE/CA Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires).

PFR Ratio de valorisation d'entreprise : Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net.

discrétionnaire

Consommation de base Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels

Services de Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données. communication

On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les Pays émergents

Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels

nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants.

Matières premières Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie.

Lexique de l'analyse crédit

Obligation « investment Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+. grade

Obligation « high yield » Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-.

> Durée de vie movenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le risque est grand.

Yield to worst Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement.

Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances Rendement (tous call exercés)

intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale

Lexique de l'analyse extra-financière

Taux de sélectivité Taux de sélectivité : pourcentage de l'univers de départ exclu pour des motifs ESG. Univers de départ Univers d'investissement (« univers investissable ») répondant aux contraintes du prospectus.

Ce score de controverse allant de 0 à 10 (0 étant le moins bon score) nous est fourni par MSCI ESG Research. Nous souhaitons mesurer si les entreprises investies Score de controverse

dans nos OPC sont mieux-disantes que celles de leur indice de référence en termes de gestion et de survenance de controverses ESG sur des thèmes comme l'environnement, les droits des consommateurs, les droits de l'homme, les droits du travail, la gestion des fournisseurs ainsi que la gouvernance.

Données carbone Ensemble des données brutes (source Carbon4 Finance) permettant de calculer les différents ratios liés à l'empreintes carbone du fonds

Ratio impact carbone : émissions de CO₂ économisée et émissions de CO₂ induites

Intensité carbone : Emissions carbones scope 1, 2 et 3 (le scope 1 représente les émissions directes, le 2 les émissions indirectes liées à l'énergie, le 3 toutes les

Ratio impact carbone (CIR) Ratio émissions économisées sur émissions induites calculé par Carbon4 Finance qui correspond au rapport entre les émissions de GES évitées et les émissions de GES induites par une entreprises (en tonnes équivalent CO2), dit CIR. Plus le CIR est élevé, plus l'entreprise est pertinente au regard de la transition vers une économie bas carbone. Cet indicateur nous permet d'estimer la pertinence de l'activité d'une entreprise par rapport aux enjeux de lutte contre le changement climatique. Pour une entreprise donnée, un CIR supérieur à 1 implique que l'activité permet d'éviter plus d'émissions de gaz à effet de serre qu'elle n'en induit.

Ratio intensité carbone Intensité carbone est la moyenne pondérée de nos OPC (en comparaison avec leur indice de référence) selon la méthodologie du WACI (Weighted Average

(WACI) Carbon Intensity) de Carbon4 Finance. La formule de calcul est donnée au niveau de l'encart méthodologie ESG

Best in Universe Type de sélection ESG consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité.

Désigne un type de sélection ESG consistant à privilégier les émetteurs démontrant une amélioration ou de bonnes perspectives de leurs pratiques et de leurs

performance ESG dans le temps.

Pour plus d'information

Rest Effort

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risque du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Information relative au taux de précompte mobilier : pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 % de leur actif net en titres de créances, taxation à 30 % des revenus provenant directement ou indirectement du rendement des titres de créances.

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

